

## Avis de la Bourse

### Cotation en Bourse des titres SITS suite à l'augmentation de capital de la Société décidée par l'AGE du 15 juin 2012

#### A partir du lundi 03 décembre 2012

- Les 13 000 000 actions anciennes de la société SITS seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
  - Code Mnémonique : SITDS
  - Code ISIN : TN0007180078
  - Groupe de Cotation : 32

Les 2 600 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.